



# Compte Rendu

Réunion mensuelle du 21 juillet 2023

En présence de : *Éric, Franck, Michel, Pascal, Stéphane*

## 1. Informations locales

- 1.1. Retour sur la journée PNRBV à la Bresse du 26/06/23
- 1.2. Retour sur le rallye international WIMA du 02 au 07/07/23
- 1.3. Retour sur la réunion publique de l'association SOS Massif des Vosges du 07/07/23
- 1.4. Relai Calmos du 08/07/23
  - 1.4.1. *Journée de sensibilisation*
  - 1.4.2. *Nuisances sonores*

## 2. Informations nationales

- 2.1. Consultation publique jusqu'au 22/07/23 : qui a répondu malgré les problèmes techniques ?
- 2.2. ZFE : position du sénat et recul du gouvernement
- 2.3. Contrôle technique : les dernières annonces

## 3. Actions et/ou interventions de la FFMC 88 à venir

- 3.1. Point sur les actions entrant dans le cadre du PDASR
- 3.2. Marquage des nids-de-poule avec l'aide des adhérents
- 3.3. Deuxième « Balade à Michel » le 30/07/23 ou le 06/08/23
- 3.4. Réunion de préparation « Motard d'un jour » le 09/08/23
- 3.5. Journée « Faites de la moto » au printemps 2024
- 3.6. La journée des associations le 10/09/23

## 4. Point ERJ

- 4.1. Formation des intervenants du Grand Est : participants

## 5. Point adhésions

## 6. Informations diverses

- 6.1. Prochaine permanence

## 1. INFORMATIONS LOCALES

### 1.1. Retour sur la journée PNRBV<sup>1</sup> à la Bresse du 26/06/23



L'association du parc des Ballons des Vosges a organisé une réunion fin juin dont l'objectif consistait à favoriser le tourisme, le partage de la route, l'intégration de l'agricole et ouvrir une dimension culturelle au tourisme ; notre coordinateur, Michel, y était présent.

Plusieurs sujets ont été abordés comme des journées réservées aux vélos, la mise en place d'une navette vers les crêtes, la restauration de sites et sentiers dégradés ainsi qu'un projet d'aménagement sur la route des Crêtes du même type que celui de la

<sup>1</sup> PNRBV : Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges



Schlucht. La problématique des nuisances sonores n'a pas été oubliée, des mesures ont été réalisées sur la route des Crêtes et les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- 15 035 contrôles du bruit ont été réalisés en 2022 pour un résultat de 113 contrôles positifs
  - ces contrôles ont représenté 30 000 heures de travail,
  - soit 2 heures de gendarmes pour 1 contrôle ;
- le seuil d'acceptation en dynamique est fixé à 83 dB ;
  - la moyenne des mesures faites sur les motos a été établie à 78 dB ;
  - la moyenne des mesures faites sur les voitures a été établie à 73 dB ;
- le passage de motos en groupe augmente le niveau de bruit de 3 à 5 dB.

### 1.2. Retour sur le rallye international WIMA du 02 au 07/07/23

En l'absence de Dominique, ce point est reporté à la prochaine permanence.

### 1.3. Retour sur la réunion publique de l'association SOS Massif des Vosges du 07/07/23

Une réunion publique menée par SOS Massif des Vosges s'est tenue à Fouday pour débattre du bruit des motos et des voitures sur le massif, considéré comme insupportable. Le représentant du Codever, Pascal Jully était présent et nous a transmis un compte rendu complet ([à retrouver sur notre site](#)).

De toute évidence, cette réunion n'avait rien d'un débat démocratique et, outre le manque d'ouverture d'esprit flagrant de la majorité des participants, elle a mis en avant une méconnaissance totale du monde de la moto comme de celui de la voiture. Si nous sommes tous conscients qu'il faut agir pour diminuer les nuisances sonores dans le massif vosgien comme ailleurs, l'état d'esprit radical de l'ensemble des membres de l'association SOS Massif des Vosges peut être considéré comme dangereux.

### 1.4. Relai Calmos du 08/07/23

Arrivés à 9 h sous la pluie, dans le brouillard, avec tous les effectifs FFMC 88 (Déborah, Éric, Lilou, Pascal W., Pascal de V, Stéphane) et FFMC 68 (Corinne, Julian le coordinateur) et un accueil chaleureux du propriétaire du restaurant Wolf qui nous prête non seulement son parking bien situé, mais également son barnum, des tables, des bancs, et même un accès à des toilettes publiques : l'emplacement est idéal.



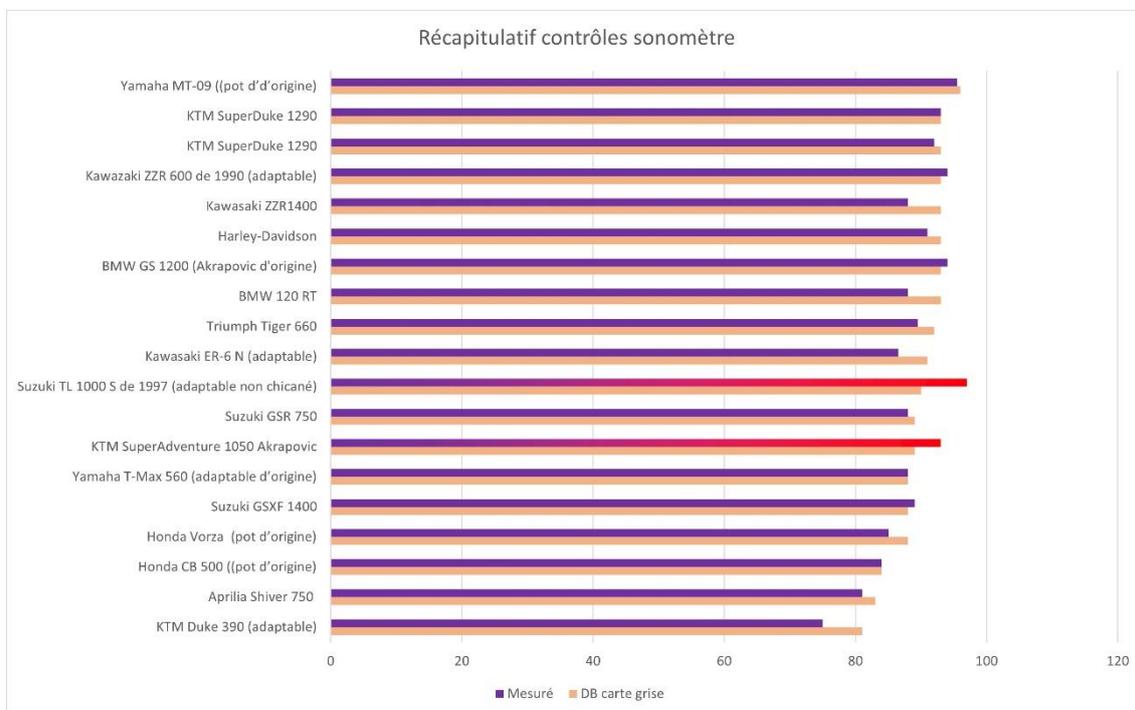
#### 1.4.1. Journée de sensibilisation

Ce relai était également une journée de sensibilisation aux bonnes pratiques à l'initiative du Codever (Pascal J.) qui avait invité une entreprise de location de véhicules électriques et de l'AEMDV (Bruno). Deux motards de la gendarmerie du Bas-Rhin sont venus nous faire un petit coucou en journée.



### 1.4.2. Nuisances sonores

Toujours axée sur la réduction des nuisances sonores dans le Massif, la FFMC 88 a proposé aux motos de passage de mesurer leurs émissions : sur 19 motos contrôlées dans la journée, on n'a relevé que deux dépassements, toutes les autres mesures sont égales ou inférieures aux cartes grises. À noter que les gendarmes nous ont confirmé qu'ils étaient dans les mêmes proportions lorsqu'ils procédaient à des contrôles, soit 10 % de dépassements.



Encore une fois, nous constatons que nos motards vosgiens et alsaciens, dans leur très grande majorité, sont respectueux du bien-être des autres usagers de la route et de leur environnement.

Vous pouvez retrouver les photos et le point de vue du Pascal du Codever sur notre site. Le prochain relai Calmos se tiendra probablement le samedi 16 septembre (à confirmer).

*En début de semaine, Pascal a confirmé la date du samedi 16 septembre 2023 pour un relai Calmos à La Schlucht, dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition de la Fête Du Massif des Vosges. [NDLR]*

## 2. INFORMATIONS NATIONALES

### 2.1. Consultation publique jusqu'au 22/07/23 : qui a répondu malgré les problèmes techniques ?

À ce jour, le site a reçu plus de 17 000 réponses ce qui en ferait la troisième consultation publique la plus commentée depuis qu'elles existent. On peut supposer que cette forte participation est à l'origine des difficultés de connexion (habituellement, les consultations obtiennent seulement quelques dizaines de réponses). Le décret d'application doit sortir une semaine après la date de clôture.

Il faut cependant bien rappeler qu'elle ne sert – éventuellement – qu'à modifier ou amender certaines dispositions, pas à l'abroger ce qui reste notre objectif.



## 2.2. ZFE : position du Sénat et recul du gouvernement

À l'issue d'un comité ministériel consacré aux zones à faibles émissions, le ministre de la Transition écologique a annoncé un assouplissement des restrictions de circulation dans les agglomérations où les seuils de pollution ne sont pas dépassés. Seules 5 métropoles dépassant les niveaux de pollution critique (Paris, Marseille, Lyon, Strasbourg et Rouen) devront appliquer l'interdiction d'accès aux véhicules crit'air3 au 1er janvier 2025.

La peur d'une nouvelle crise sociale liée notamment aux discriminations « anti-pauvres », dont la FFMC se fait l'écho depuis plusieurs années, a débouché sur cette volonté de desserrer la bride aux agglomérations non concernées par des dépassements des seuils de pollution pour déminer un dossier explosif.

## 2.3. Contrôle technique : les dernières annonces

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les 2RM seront concernés par le contrôle technique sauf les motos non immatriculées qui ne roulent que sur circuit, les motos de collection (de plus de 30 ans) et les vélos à assistance électrique.

Le contenu est toujours inconnu, quelques informations filtrent toutefois : contrôle bruit et pollution seront bien appliqués, pas de démontage de carrosserie sauf pour accéder au numéro du cadre, le propriétaire devra déplacer lui-même la moto.

# 3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR

---

## 3.1. Point sur les actions entrant dans le cadre du PDASR<sup>2</sup>

Le planning des actions est respecté à ce jour. Toutes nos demandes pour l'organisation de ces actions ont été acceptées. Il reste cependant une interrogation concernant l'obtention de la subvention sur les gilets airbag. Nous avons demandé cette subvention sur une base de 50 gilets et nous n'avons enregistré à ce jour que 9 commandes.

## 3.2. Marquage des nids-de-poule avec l'aide des adhérents

Les antennes FFMC qui ont lancé cette action ont eu un bon retour de la population, car les automobilistes et les cyclistes se sentent aussi concernés. Il nous paraît donc intéressant d'organiser un marquage également dans les Vosges.

Comme il va falloir communiquer sur cette opération et la faire relayer par les médias, il faut d'abord être sûr d'avoir des volontaires (consulter les groupes motards / Pascal), leur demander de repérer des trous dans les alentours d'Épinal sur des routes non communales, de nous envoyer une photo de l'emplacement puis organiser avec les journalistes une « remise de bombe » autour d'un nid-de-poule choisi. Notre message : plutôt que de mettre en place un contrôle technique sur des motos dont le défaut d'entretien n'est à l'origine que de 0.3 % d'accident, l'État devrait organiser un contrôle technique des routes dont le mauvais entretien est relevé pour 30 % des accidents des 2RM, soit 100 fois plus.

Sur le plan pratique, nous pourrions utiliser les bombes vertes stockées dans la remorque (ou en racheter si nécessaire).

---

<sup>2</sup> PDASR : Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière



### 3.3. Deuxième « Balade à Michel » le 30/07/23 ou le 06/08/23

Malgré la chaleur – températures supérieures à 30 °C –, le parcours du 25 juin dernier a été très apprécié, que ce soit en termes de rythme, de diversité du trajet ou des paysages et villages traversés.

Une nouvelle sortie est programmée le dimanche 6 aout qui se déroulera au sud des Vosges et au nord de la Haute-Saône (plateau des 1 000 lacs). Dominique préparera une nouvelle affiche dès que possible.

### 3.4. Réunion de préparation « Motard d'un jour » le 09/08/23

Du fait du report de cette journée à la rentrée de septembre, une nouvelle réunion préparatoire est fixée au mercredi 9 aout 2023, avec les participants qui n'avaient pas pu se rendre à la précédente.

### 3.5. Journée « Faites de la moto » au printemps 2024

Michel va questionner des concessionnaires locaux pour savoir s'ils seraient intéressés par une participation active au printemps.

### 3.6. La journée des associations le 02/09/23

Dès que Michel aura les informations de la mairie, il les communiquera au maitre d'œuvre Éric.

## 4. POINT ERJ

---

### 4.1. Formation des intervenants du Grand Est : participants

La FFMC 54 tente de mettre en place une formation décentralisée pour les intervenants ERJ du Grand Est afin de leur éviter de se rendre à Paris (il est plus simple de déplacer deux formateurs en région). Michel a contacté Olivier C, Olivier M. et Jean-Marie pour leur proposer cette formation.

## 5. POINT ADHÉSIONS

---

FFMC 88 : 56 adhérents (dont un taux de réadhésion de 86.05 %) et 8 membres de droit (contre 41 adhérents l'année dernière à la même période et 5 membres de droit)

FFMC nationale : 7 610 adhérents (dont un taux de réadhésion de 74.66 %) (contre 6 358 adhérents l'année dernière à la même période)

## 6. INFORMATIONS DIVERSES

---

### 6.1. Prochaine permanence

La prochaine permanence se tiendra le **vendredi 18 aout 2023** à 19 h, Quartier de la Magdeleine à Épinal.

